

Septembre 2015

Pour le respect de la dignité des parents.

Combien de parents nous ont dit qu'ils ne comprenaient pas pourquoi, en cas de désaccord avec l'établissement spécialisé, sur parfois des points secondaires, les relations se dégradent fortement.

Cela va parfois jusqu'à la rupture du dialogue.

Le manque important de places fait que les parents ne sont pas en position de force pour défendre leur avis.

Et c'est bien dommage.

Tout simplement parce que chacun a le droit de défendre son point de vue dans notre pays de liberté. Il est difficile, voire impossible, pour les parents de lutter contre les administrations.

Qui s'y risque, s'y pique fortement. Un retrait de tutelle est si vite arrivé.

Combien nous déconseillons aux parents au bord de l'épuisement et de la fatigue de le dire aux structures officielles.

Vite est signalé aux services compétents cet aveu d'usure.

Alors que les parents souhaitent tout simplement attirer l'attention sur leurs difficultés pour être aidés.

Il arrive que des parents se méfient des services sociaux et préfèrent se débrouiller eux-mêmes.

Il est compliqué de se démêler des problèmes administratifs et éventuellement judiciaires lorsque sa situation est repérée par des fonctionnaires qui ont beaucoup plus de pouvoir que les parents d'enfants et adultes handicapés.

C'est l'insuffisance de places d'accueil qui est à l'origine de cette rupture de confiance. Les équipes n'y arrivent plus. Les parents sont fatigués.

Lorsque le dialogue se casse et se bloque, alors on tranche.

Le côté officiel saisit la justice. Il n'est pas rare que les parents en sortent KO !

Notre association milite depuis sa création pour que l'avis des parents et des tuteurs soient effectivement pris en compte dans les établissements. Il ne nous semble pas sain et constructif que des personnes handicapées soient placées dans des structures sans en demander le consentement et l'avis des parents. Le tout est fait sous couvert d'une nécessité médicale.

Il arrive que ce « déplacement » soit légitime. Ne le nions pas. Cependant, il n'est pas normal que certains établissements transfèrent des résidents vers l'hôpital psychiatrique pour des troubles aggravés du comportement et « donnent » la place à d'autres. Lorsque le résident sort de l'hôpital psychiatrique, sa place s'est évaporée.

Question de survie financière et de prix de journée disent les administrations pour se justifier. Alors les parents sont KO.

Mais bon, on finirait par croire que cela est moins important que l'équilibre financier des structures spécialisées.

Ce qui difficile lorsque l'on décrit de telles situations, c'est que qu'on a vite fait de généraliser. Alors redisons-le, beaucoup d'établissements spécialisés fonctionnent bien, mais certains établissements n'ont pas beaucoup de considération pour les familles.

Bernard PEYROLES